

16 Sep 2024 -09:47

Invitation conférence de presse : les soins de santé mentale pour les demandeurs d'asile

Les demandeurs d'asile sont plus exposés aux problèmes de santé mentale en raison de divers facteurs de vulnérabilités avant, pendant et après leur parcours migratoire. Les différentes autorités belges devraient reconnaître ces vulnérabilités et prendre des mesures pour améliorer la prise en charge de la santé mentale pendant la procédure d'asile. Les mineurs non accompagnés méritent une attention particulière à cet égard. Investir dans la santé mentale dès l'arrivée est crucial pour une bonne intégration et une bonne participation à la société belge. Dans son dernier avis, le Conseil Supérieur de Santé formule des recommandations concrètes pour remédier aux lacunes actuelles.

A l'appui de ce nouvel avis, le Conseil Supérieur de la Santé organisera une conférence de presse le mardi 17 septembre 2024 à 11 h, au cours de laquelle les experts scientifiques expliqueront les recommandations de ce nouvel avis. Ensuite, il sera possible de poser des questions supplémentaires et/ou de réaliser des interviews.



Quand ? Le mardi 17 septembre 2024 à 11 heures.
Où ? Avenue Galilée 5, 1210 Bruxelles, salle 00.A.2 (Fúli).

Voulez-vous y assister ? Merci de confirmer votre présence à Sofie Verdoodt par téléphone (+32478731183) ou par e-mail (sofie.verdoodt@health.fgov.be).

Je confirme ma présence

Conseil Supérieur de la Santé
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.css-hgr.be>

Sofie Verdoodt
Responsable communication
+3225249105
+32478731183
sofie.verdoodt@health.fgov.be

Fabrice Péters
Coordinateur général
+32 486 31 47 59
+32 2 524 91 74
fabrice.peters@health.fgov.be